CCI NANTES ST-NAZAIRE

Communiqué de presse

Nantes, le 05/03/2014

Les commerçants du centre-ville de Nantes victimes de la manifestation contre le projet de l'Aéroport du Grand Ouest

Résultat d'une enquête flash menée par la CCI Nantes St-Nazaire depuis le 26 février dernier auprès de 257 commerçants du centre-ville de Nantes. 26% d'entre eux ont participé à l'enquête. L'impact de la manifestation est très clairement négatif : 8 commerçants sur 10 estiment que leur activité a été perturbée par la manifestation ; ils sont plus de 90% à le constater dans les rues où les manifestants ont défilé.

Une très nette baisse de la fréquentation

69% des répondants estiment que la fréquentation de leur établissement n'a pas été conforme à un samedi ordinaire. Parmi eux :

- **88% ont observé une baisse de la fréquentation de leurs établissements** ; 46% jugent cette baisse supérieure à 40% comparé à un samedi classique.
- 12% ont noté une hausse de la fréquentation de leur commerce, à relier également au comptage piéton qui révèle un accroissement de la fréquentation de l'hyper centre de 4,3% le 22 février comparé au samedi précédent. Le centre-ville n'était donc pas déserté mais une part significative de la population présente ce samedi 22 février, n'était pas venue pour faire des achats.

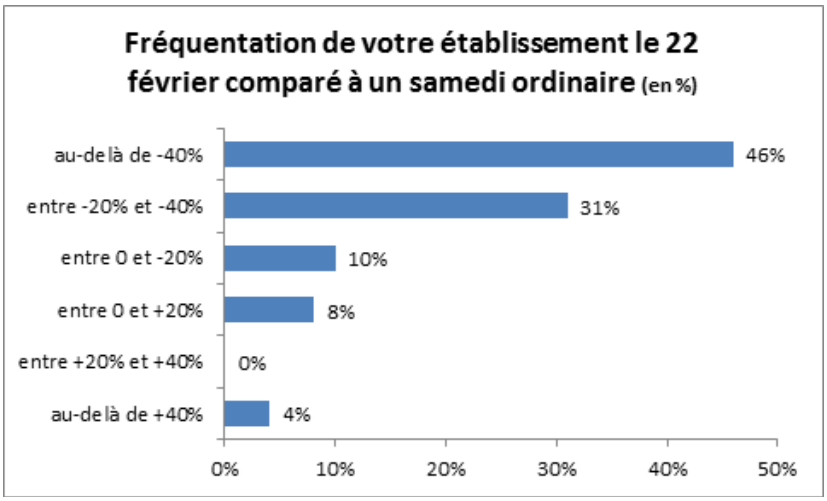

La manifestation a eu un effet « repoussoir » pour certains clients habituels : de nombreux messages d'alertes avaient été diffusés la veille, notamment sur les panneaux d'informations lumineux de la Ville de Nantes, alertant sur les conditions de circulations difficiles à prévoir le lendemain.

A l'opposé, la manifestation a fait venir une population non présente habituellement. Concrètement, ce sont notamment quelques bars-restaurants et boulangeries qui en ont bénéficié. Ce constat ne s'applique cependant pas à l'ensemble des restaurateurs/boulangeries de l'hyper centre.

A noter : la totalité des commerçants, tous secteurs confondus, situés le long des rues où s'est déroulée la manifestation, enregistrent une baisse de leur fréquentation d'au moins 20% (77% pour l'ensemble de l'hyper centre).

Contact presse : Marie Le Saint, T. 02 40 44 60 82, M. 06 12 25 21 98, m.lesaint@nantesstnazaire.cci.fr @MarieLeSaint1

Siège : Centre des Salorges - 16, quai Ernest Renaud - CS 90517 - 44105 Nantes Cedex 4
Hôtel Consulaire - 35, avenue du Général de Gaulle - CS 70405 - 44602 Saint-Nazaire Cedex
T. 02 40 44 60 00 - F. 02 40 44 60 90 - Ets public - N° SIREN 130 008 105 - APE 9411 Z - www.NantesStNazaire.cci.fr

Près de 70% des commerçants impactés sur leur chiffre d'affaires

Un peu plus d'1/3 ont anticipé la fermeture de leurs établissements, ce qui se traduit au bout du compte par une perte nette de chiffre d'affaires. A noter : la proportion est identique pour les commerçants dont les établissements sont situés dans les rues où s'est déroulée la manifestation.

Près de 70% ont constaté un impact de la manifestation sur leur chiffre d'affaires, ce qui est conforme à l'impact observé sur la fréquentation (pourcentage identique).
Parmi eux :

- 17% ont enregistré une hausse de leur chiffre d'affaires comparé à un samedi habituel.
- 83% l'estiment en baisse (44% jugent l'ampleur de la baisse supérieure à 40%).

Comme pour la fréquentation, les commerçants situés dans les rues où s'est déroulée la manifestation, ont été plus impactés sur leur chiffre d'affaires que les commerçants de l'hyper centre. Ils sont ainsi 79% à constater un impact sur le chiffre d'affaires (soit 10 points de plus que la moyenne de l'hyper centre). Et cet impact est réellement négatif : 92% observent une baisse de leur chiffre d'affaires contre 84% pour l'ensemble de l'hyper centre.

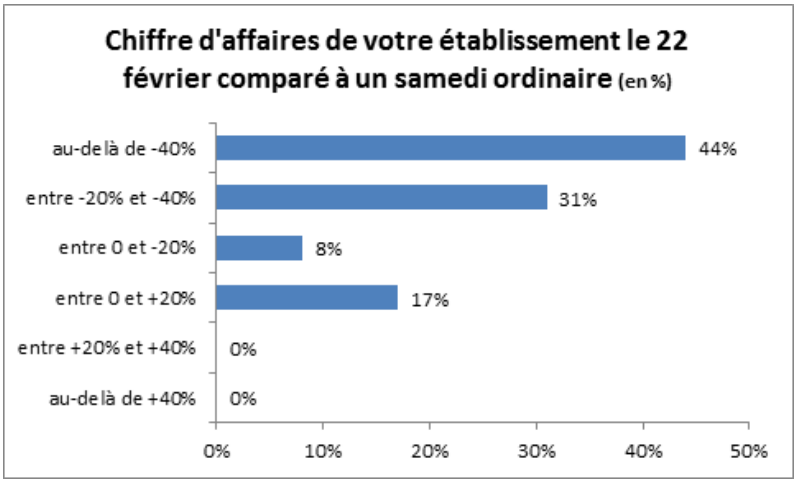

37 entreprises ont subi des dégradations !

La CCI Nantes St-Nazaire à fait le point sur les dégradations subies par près d'une quarantaine d'entreprises du centre-ville et pour lesquels la CCI a mis en place une Cellule d'assistance et de conseils.
Les commerces ont essentiellement subi des bris de vitrines, des projections de peintures ou des tags sur leurs façades. Mais pour certains, les dégâts sont bien plus graves : commerce intégralement détruit (intérieur comme extérieur) ou inondation de la cave suite à la dégradation d'une borne incendie.

Les scènes de violence observées justifient totalement la position de la Préfecture de Loire-Atlantique d'interdire l'hyper centre de Nantes aux manifestants. La CCI Nantes St-Nazaire salue l'action du Préfet et des forces de l'ordre, notamment pour leur protection du centre-ville et de son activité commerciale.
La CCI Nantes St-Nazaire reste indignée face aux conséquences de cette manifestation et poursuit son travail aux côtés des commerçants en mobilisant ses conseillers commerce.

Contact presse : Marie Le Saint, T. 02 40 44 60 82, M. 06 12 25 21 98, m.lesaint@nantesstnazaire.cci.fr @MarieLeSaint1

Siège : Centre des Salorges - 16, quai Ernest Renaud - CS 90517 - 44105 Nantes Cedex 4
Hôtel Consulaire - 35, avenue du Général de Gaulle - CS 70405 - 44602 Saint-Nazaire Cedex
T. 02 40 44 60 00 - F. 02 40 44 60 90 - Ets public - N° SIREN 130 008 105 - APE 9411 Z - www.NantesStNazaire.cci.fr